

Demande d'un permis et de vignettes (IFTA)

Entente internationale concernant la taxe sur les carburants – IFTA

Ce formulaire s'adresse à un transporteur qui effectue le transport de personnes ou de biens au Québec et **hors du Québec**, et qui, en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (IFTA), doit obtenir un permis ainsi que des vignettes pour ses véhicules motorisés admissibles. Il sert à demander le permis et les vignettes ou le rétablissement d'un permis révoqué, suspendu ou annulé.

Un véhicule motorisé admissible est un véhicule motorisé qui sert au transport routier de personnes ou de biens à des fins commerciales, et qui présente l'une des trois caractéristiques suivantes :

- il possède deux essieux, et son poids brut ou son poids brut enregistré dépasse 11 797 kg (26 000 lb);

- il possède trois essieux ou plus, quel que soit son poids;
- il est utilisé avec un autre véhicule, et le poids brut, ou le poids brut enregistré, combiné des deux véhicules dépasse 11 797 kg (26 000 lb).

Notez qu'une paire de vignettes doit être obtenue pour **chaque** véhicule motorisé admissible, mais que seulement un permis doit être obtenu pour l'**ensemble** des véhicules.

Autres renseignements

Avant de remplir ce formulaire, assurez-vous de prendre connaissance des renseignements à la page 2.

Numéro d'identification

Année visée par la demande **2022**

1 Renseignements sur le demandeur (écrivez en majuscules)

Nom commercial (raison sociale)	Numéro IFTA (si connu) Q C
Nom du particulier ou de l'entité (s'il diffère du nom ci-dessus)	Ind. rég. Téléphone Poste
Adresse	Code postal Ind. rég. Télécopieur
Nom et prénom de la personne-ressource (s'il y a lieu)	Ind. rég. Téléphone

2 Renseignements sur les activités du demandeur

Nom des provinces ou des États membres où le demandeur détient des réservoirs de carburant en vrac (s'il y a lieu) : _____

Le demandeur a-t-il déjà eu un permis IFTA délivré par une autre province ou un État membre? Oui Non

Si **oui**, inscrivez le nom de la province ou de l'État membre et le numéro IFTA qui figurait sur ce permis : _____

3 Total à payer

Nombre de véhicules motorisés admissibles pour lesquels vous demandez des vignettes					
Coût (CAD) d'une paire de vignettes	×	2			12,00 \$
Multipliez le nombre de la ligne 1 par le montant de la ligne 2.			Coût des vignettes	=	3
Coût (CAD) du permis				+	4
Additionnez les montants des lignes 3 et 4.			Total à payer (CAD)	=	5

4 Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets, que les informations fournies correspondent aux renseignements inscrits dans les livres et les registres du demandeur et que je suis une personne autorisée à signer en son nom.

J'accepte, au nom du demandeur, de me conformer aux exigences prévues dans les lois fiscales relativement à la production de déclarations trimestrielles de la taxe, au paiement, à la tenue des registres, à la conservation des registres (en particulier, ceux des distances et des achats de carburant) et des pièces justificatives pendant six ans, à la conservation d'une copie du permis dans chaque véhicule et à l'affichage des vignettes. J'accepte que Revenu Québec retienne tout remboursement qui peut être dû au demandeur si celui-ci néglige de payer les sommes relatives à la taxe sur les carburants à une province ou à un État membre. Je reconnais que tout manquement au respect de ces dispositions justifiera une révocation du permis dans toutes les provinces ou tous les États membres.

Nom de la personne autorisée	Fonction
Signature	Ind. rég. Téléphone Poste Date



13FI ZZ 49517073

Renseignements

Signature

Ce formulaire doit être signé par le demandeur, si celui-ci est un particulier, ou par une des personnes suivantes autorisées à signer au nom du demandeur :

- un membre de la société de personnes;
- le président, le vice-président, le secrétaire ou le trésorier de la société;
- un des fiduciaires de la fiducie.

Il peut aussi être signé par le représentant autorisé de l'une de ces personnes. Dans ce cas, le représentant doit joindre au formulaire soit une procuration ou le formulaire *Autorisation relative à la communication de renseignements ou procuration* (MR-69) dûment rempli, soit une résolution du conseil d'administration s'il n'avait pas déjà fourni l'un de ces documents.

Paiement

Joignez à la demande un chèque ou un mandat (en dollars canadiens et daté du jour de la demande) fait à l'ordre du **ministre du Revenu du Québec** et sur lequel vous aurez inscrit le numéro d'identification du demandeur. **Le montant du chèque ou du mandat doit être celui inscrit à la ligne 5.** Aucune autre somme due à Revenu Québec ne doit être incluse dans ce paiement.

Prévoyez un délai de deux à quatre semaines pour le traitement de la demande. Le permis, les vignettes et le document *Avis de délivrance d'un permis* (CAR-502) seront expédiés par la poste.

Envoi

Retournez ce formulaire dûment rempli avec votre paiement à l'adresse suivante :

Centre de traitement IFTA
Revenu Québec
3800, rue de Marly
Québec (Québec) G1X 4A5

Demande de rétablissement d'un permis

Si vous remplissez ce formulaire pour demander le rétablissement d'un permis révoqué, suspendu ou annulé et demander de nouvelles vignettes, votre demande sera acceptée à condition, notamment, que toutes les déclarations trimestrielles requises aient été produites et que la taxe sur les carburants, les pénalités, les intérêts dus de même que les frais exigés pour le rétablissement du permis aient été payés.

Vous devez inscrire le numéro IFTA du demandeur.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir plus d'information, visitez notre site Internet à revenuquebec.ca. Vous pouvez notamment y consulter la publication *Les transporteurs et l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants* (IN-231). Vous pouvez aussi communiquer avec nous en composant le 418 652-IFTA (4382), pour la région de Québec, ou le 1 800 237-IFTA (4382), pour les autres régions.

